

Une collaboration inédite entre le CESE et Le Drenche

ACTUALITÉ

PUBLIÉE LE 05/05/2022

Saisine liée : [ENGAGEMENT ET PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE DES JEUNES](#)

Formation de travail liée : [COMMISSION TEMPORAIRE "PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE"](#)

Dans le numéro d'avril du Drenche, un dossier spécial sur le CESE a été produit. Ces pages sont consacrées à l'avis "Engagement et participation démocratique des jeunes" mais aussi à une présentation du Conseil économique, social et environnemental.

Une première sur Twitch pour le CESE

Dans le cadre de cette collaboration, Kenza Occansej, Manon Pisani, co-rapporteurs de l'avis, Léa et Emmanuel, deux des citoyens intégrés aux travaux du CESE, ont été invités lors d'un live Twitch spécial.

L'occasion pour eux de revenir sur l'intégration de citoyens au sein d'une commission de travail du CESE, leurs ressentis, mais aussi sur certaines des préconisations clés de l'avis.



Il n'y a pas une seule de nos préconisations qui peut fonctionner toute seule : on a proposé une solution globale pour combler le fossé entre les jeunes et les politiques

- Kenza Occansej, co-rapporteur de l'avis

Les sujets traités par le Drenche

Les discussions pendant ce live se sont basées sur les articles parus dans le numéro d'avril du Drenche qui reviennent sur le mode de fonctionnement de l'institution. Ce dernier a été transformé suite à la réforme de 2021 qui donne une part plus importante à la participation citoyenne dont les pétitions font partie :



Le CESE est une instance qui n'est pas figée dans le temps et qui s'adapte à la société et donc à la digitalisation des pétitions

- Manon Pisani, co-rapporteuse de l'avis

Au sommaire du dossier spécial paru dans le numéro d'avril du Drenche :

Présentation du Conseil économique, social et environnemental

Découverte des coulisses des travaux du CESE, menés entre des citoyennes et citoyens tirés au sort et des membres

Décryptage de l'avis "Engagement et participation démocratique des jeunes"

Débats autour de deux préconisations :

- L'instauration du droit de vote à 16 ans avec Manon Pisani et Bernard Fournier, Professeur à la Haute école de la Province de Liège en Belgique

- L'ouverture du RSA au moins de 25 ans avec Kenza Occansey et Agnès Canayer, Sénateur de la Seine-Maritime

Découvrez les articles